

LÉCHELLE

INFORMATIONS MUNICIPALES 2024 - N°1

LA MAIRIE



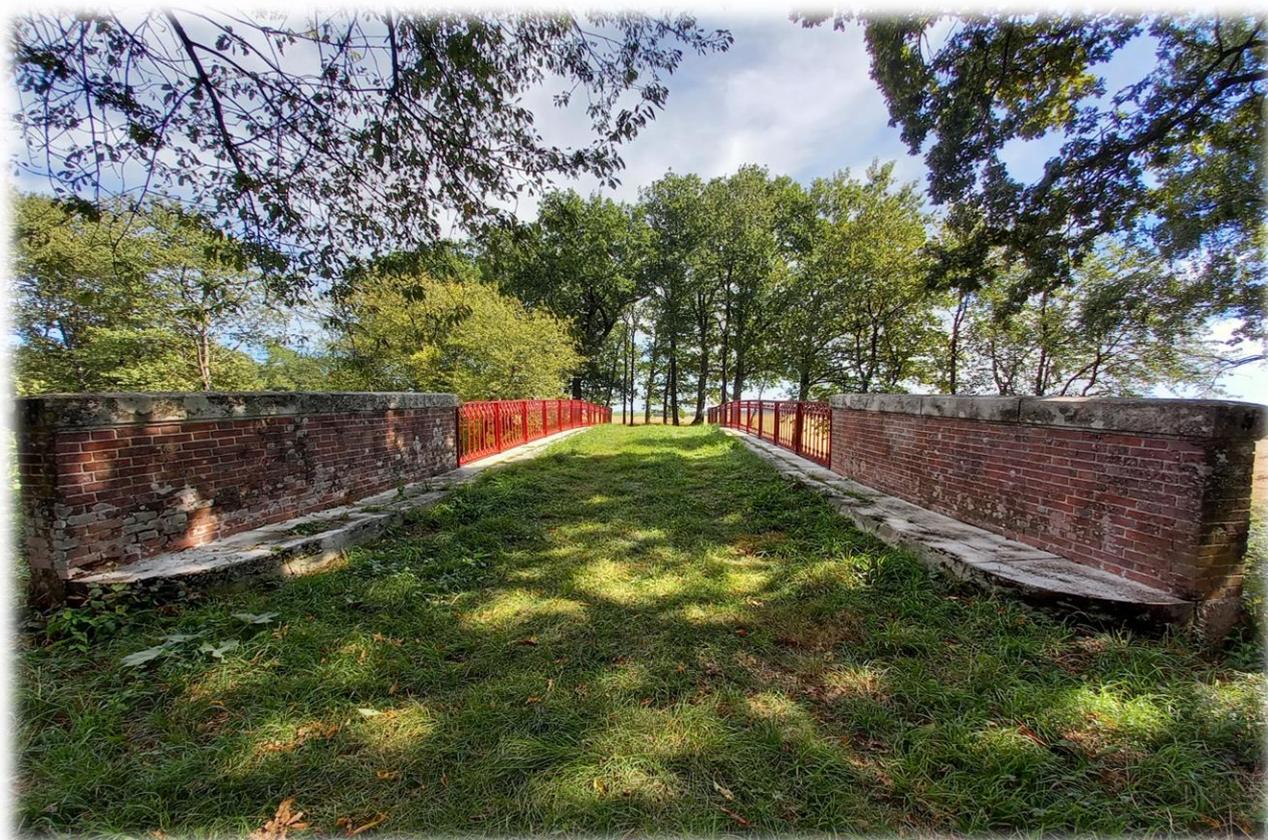
est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69

Mail : mairie.lechelle77@orange.fr

Site Internet : www.lechelle77.fr

Facebook : [Léchelle77](https://www.facebook.com/Léchelle77)



Le pont de Lunay

Les vœux de la Maire (extrait du discours du 13/01/2024)

Bonjour à tous,

Le conseil municipal et moi-même remercions tous les présents à notre invitation aux vœux du maire à laquelle a participé Olivier Lavenka, Maire de Provins, Président de notre communauté de communes et 1er vice-président du département)

Commençons par faire le bilan de l'année 2023. Divers travaux ont été réalisés :

- Changement des portes du château d'eau de la gare et réparation de sa fenêtre par les employés communaux, le tout peint couleur rouge basque.
- Sablage et peinture du pont de Lunay (ce beau pont se trouve sur le parcours piétonnier balisé). Pour information, le matériel pour sabler ce pont nous a été prêté par Mme et Mr Valette de Loca-services. Des bénévoles ont ensuite peint les grilles de ce pont. Ce qui est dommage, c'est qu'actuellement plus aucun train ne circule sur cette ligne ferroviaire.
- Nettoyage et peinture des grilles du monument aux morts dans la même couleur.
- Nous avons rejointoyé le mur de la cantine côté rue de la Sole (Coût : 30 % des matériaux) et nous avons rénové les circuits électriques d'une classe et installés des leds (coût : uniquement les fournitures). La main d'œuvre est prise en charge en totalité par la communauté de communes.
- Grâce à la communauté de communes, nous avons fait installer des leds dans une classe et fait rénover les lignes électriques alimentant les prises de courant de cette même classe en payant que les fournitures.
- Des travaux de voirie ont été fait en octobre sur l'entrée de Cormeron.
- Nous avons acquis la voirie du lotissement Robert Boquet et ainsi pu faire installer, par Mr Magnin(sté STPEE), un éclairage public solaire au lieu des vieux éclairages qui allaient bientôt être interdits.
- Nous avons commencé la révision de notre PLU plan local d'urbanisme.
- Grâce au passage en leds de l'éclairage public, nous avons pu laisser la lumière allumée la nuit.

- Nous avons signé un contrat rural de 500 000 € car grâce au département et à la région nous serons subventionnés à 70 %. Cette somme importante va financer 2 projets : de la voirie hors agglomération pour 200000 euros et des travaux à l'église pour 300 000 €.

Durant les prochains mois de 2024 :

- Les travaux de voirie vont s'échelonner, ce sont des portions très abîmées que nous avons prévu de réparer : Lunay est programmé pour avril et l'entrée de Plessis Pigy est prévue pour l'an prochain.
- Concernant l'église, les 300 000€ serviront surtout à restaurer une grande partie des toitures, à poser un tyran, à poser des fissuromètres et à assainir. Une bonne nouvelle : avec le soutien de notre députée Isabelle Périgault et grâce au dossier bien motivé de notre part, la Région vient de nous accorder un « bonus patrimoine » de 90 000 euros pour l'église. Malgré toutes ces aides, nous aurons recours à un emprunt en complément. Ces travaux devraient, si les calendriers sont tenus, démarrer au 1er mai (l'édifice sera fermé pendant 13 mois).
- Nous envisageons d'installer des nouveaux volets au foyer rural et de faire installer une gâche électrique et un visiophone à l'entrée de l'école pour sécuriser l'accès et ainsi apporter du confort aux enseignantes qui sont souvent obligées de venir au portail pour y faire entrer ou sortir un élève.

Sachez que notre RPI est labellisé génération 2024. Cela veut dire que les enseignantes ont répondu favorablement à l'appel lancé par l'Éducation Nationale pour encourager la pratique du sport, dans la perspective des JO de 2024. Ici donc, les enfants font du sport et vous savez certainement que la flamme olympique passera à Provins le samedi 20 juillet : ne ratez pas cet événement exceptionnel !!

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, une année qui vous gardera, qui nous gardera, j'espère, tous en bonne santé.

Un rappel : svp téléchargez l'application gratuite « panneau pocket » pour être toujours au courant des informations communales, merci !!

INFORMATIONS

L'ÉGLISE

En raison d'importants travaux de réfection de l'église Saint Aignan prévus dès le mois de mai, l'édifice sera fermé à toutes les manifestations du 1er mai 2024 au 30 juin 2025.



Ce projet de rénovation est subventionné en partie par la Région Île de France et par le Département de Seine-et-Marne.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Afin de collecter des fonds destinés à aider la commune à faire face aux coûts de restauration de l'église, le conseil municipal lance : UN APPEL AUX DONS (encadré par la Fondation du Patrimoine).

Tous les dons, tous vos dons sont les bienvenus et vous procureront une réduction d'impôts (réduction égale à 66% de votre don).

Des instructions et informations vous seront bientôt distribuées en boîte aux lettres et également lors d'une réunion au foyer rural (la date n'est pas encore fixée).
MERCI.

ALLER A PARIS PAR LE TRAIN

Tarif d'un trajet : 5euros (4 euros si vous achetez les tickets par 10).

LA CANICULE ET LA SÉCHERESSE

La sécheresse et la canicule de cet été sont presque oubliées....

Les personnes seules, âgées ou fragiles sont régulièrement visitées par les conseillers municipaux chargés de cette fonction pour vérifier leur quiétude.

Pour rappel, les fleurs de la commune ne sont arrosées qu'avec de l'eau de pluie.

LES ARBRES

Cette année, 2 arbres ont été plantés : un noisetier, près du château d'eau de la gare et un figuier sur la placette de Lunay.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Merci aux nouveaux habitants de la commune de se faire connaître en mairie. Un dossier contenant des informations utiles et nécessaires pour « bien vivre à Léchelle », leur sera remis.

LA RÉVISION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Ce document qui régleme nte l'urbanisme dans notre village est en cours de révision. Une réunion publique a déjà eu lieu le 25 septembre 2023, vous serez informés de la prochaine.

LES PLUIES

Suite à l'épisode du samedi 9 décembre : merci aux riverains des rivières (certains fossés sont classifiés comme tels) de procéder à l'entretien qui leur revient, de ne pas les remplir de déchets verts ou de déchets de tonte... et d'avoir toujours à l'esprit que les inondations : ça n'arrive pas qu'ailleurs ou qu'aux autres.

Sachez aussi que tous les avaloirs et exutoires de la commune sont contrôlés toutes les semaines par les employés communaux (sauf bien sûr ceux sur lesquels les voitures sont garées!)

Il n'y a pas eu que l'épisode du 9 décembre (qui a touché la rue de l'église, Cormeron et Pigy) puisqu'il y a eu le 22 juin (surtout à Pigy), et le 16 novembre (surtout rue de la tour)..Là, sont évoqués les endroits où des maisons ont été touchées.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tout le parc d'éclairage public de la commune est maintenant équipé de leds.

LE COLIS DES ANCIENS

Cette année, le choix avait été laissé aux 82 bénéficiaires du cadeau de fin d'année : 1 colis ou 1 carte d'achat (Leclerc ou Intermarché). 34 personnes ont opté pour une carte d'achat de 34 euros.(valeur du colis).

TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année, quelques réparations en enrobé à froid ont été réalisées.

Dans le cadre du contrat rural, une réfection a été réalisée à l'entrée nord de Cormeron, en enrobé à chaud. Coût : 30072€. (auxquels s'ajoute l'ingénierie pour 6000€.

En 2024, une réfection sera effectuée à l'entrée de Lunay (pendant les vacances de Pâques si le temps le permet) et en 2025, entre le bourg et Plessis Pigy.

Une reprise est également prévue rue de la mairie.

LA TRACONNE

Les Eaux de Paris ont procédé à l'entretien annuel. Les ouvriers ont remarqué la présence d'herbe jetée par-dessus les clôtures et en ont informé la mairie. Une surveillance est effectuée.

Pour rappel, les services de la Police de l'eau surveillent aussi et interdisent le nettoyage du lit de la rivière.

LE FOOT – A.F.L.

L'association AFL a réussi à acquérir deux mobil-homes.

Ceux-ci sont déjà arrivés sur le stade mais pas encore tout à fait positionnés.

Le 25 novembre, le local vestiaire a été cambriolé et début février 2024, les pieds des buts amovibles ont aussi été volés.

L'ÉCOLE

Il y a 106 élèves dans notre RPI dont 42 présents dans les classes de Léchelle (21 dans chaque classe). Pour mémoire, il y en avait 160 dans l'ensemble du RPI il y a 15 ans.

En fin d'année scolaire 2023, les enseignantes de Léchelle ont fait participer leurs élèves à une chorale au centre culturel de Provins Ce fut une très belle prestation.

Pendant les vacances de novembre, grâce à la Communauté de Communes du Provinois qui fournit la main d'œuvre, des éclairages LED ont été installés dans une classe et dans son entrée. Le réseau des prises de courant a été refait aux normes ainsi les branchements de tous les équipements qui profitent largement aux élèves sont sécurisés.

Pendant les vacances de février, la deuxième classe a elle aussi été équipée d'éclairage LED.

RUE ROBERT BOCQUET

La place et le chemin sont désormais propriété de la commune.

Un éclairage solaire a été installé sur cette place.

UN ENFANT, UN JOUET

Le 3 décembre, 260 motos ont traversé la commune pour venir récupérer les jeux et jouets que vous aviez déposés en mairie. Merci. Tous vos dons étaient de bonne qualité et ont été appréciés par les associations présentes.

LOISIRS ET PARTAGE – LA GYM

Tous les mercredis soir, sauf pendant les vacances scolaires, un cours de gymnastique est proposé de 19h à 20h. Renseignez-vous au 0676893773.

LE BUS & LE NOUVEAU TRANSPORTEUR

La société Lacroix-Savac est le transporteur qui a remporté l'appel d'offres réalisé par la Région IDF. C'est donc le nouvel opérateur dans notre secteur.

Un fascicule détaillé a récemment été distribué dans vos boîtes aux lettres : vous y trouverez toutes les informations utiles. Pour info, le service du transport à la demande a été considérablement amélioré dans son nombre de passages. Pour l'utiliser : composez le 09 70 80 96 63 ou bien tad.idfmobilites.fr

En revanche, des lignes régulières ont été supprimées.

COMPOSTER

À compter du 1er janvier 2024, le tri des bio déchets est obligatoire.

Pour cela le SMETOM GEEODE vous offre un composteur 400l en bois.

Pour en bénéficier, veuillez obligatoirement vous inscrire avant le 15 mars 2024 sur : composteur@smetom-geeode.fr.

LE PAPIER – LE VERRE

Désormais (depuis le 1/01/2023) le papier se dépose dans votre poubelle jaune.

Les conteneurs installés dans la commune ont été transformés pour que vous y déposiez maintenant UNIQUEMENT le VERRE.

Pour info, les responsables de notre syndicat des ordures ménagères ont signalé qu'il y avait encore TROP de verre déposé dans les poubelles à couvercle bordeaux, c'est vraiment dommage et peu citoyen... (des contrôles inopinés vont être exercés. Il faut savoir et comprendre que le traitement de la poubelle « bordeaux » coûte plus cher que celui de l'apport volontaire).

Le verre est recyclable à l'infini.

Le syndicat fait tout son possible pour ne pas augmenter la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), taxe qui figure sur votre taxe foncière.

Pour information, en 2020, le syndicat payait 240 000€ de TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Il devra payer en 2024 : 1 000 000€

QUELLE ODEUR ?

Ne vous inquiétez pas, l'odeur que nous remarquons quelques fois provient de l'usine de torréfaction de Provins (Cafés Vernier près de l'hôpital)

LES MOBILITÉS DOUCES

La comcom (Communauté de Communes du Provinois) souhaite favoriser les déplacements à pied ou à vélo sur son territoire. Une étude menée par le cabinet Immergis est en cours.

FR-ALERT

Ce dispositif nouveau (mais qui n'est pas le seul) de prévenance de la population en cas d'événement grave a été testé le 24 novembre. Vous avez dû entendre une sonnerie particulière sur votre téléphone, suivie d'un sms.

Pour info :

-des améliorations seront apportées dans les prochains mois pour permettre à tous les téléphones de sonner (même les anciens) !

-le CNPE de Nogent (Centre Nucléaire de Production d'Électricité) a fait distribuer en novembre, un document intitulé : « Les Bons Réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de Nogent sur Seine ». Ce document est à conserver.

-vous devez détenir chez vous des pastilles d'iode.

Celles que vous avez reçues en 2016 sont toujours bonnes malgré la date, surtout si vous les avez conservées dans de bonnes conditions.

Si vous n'en avez pas : présentez-vous dans une pharmacie de Provins muni d'un justificatif de domicile et vous en serez doté.

FRANCE SERVICES

Le réseau France Services a été créé pour vous aider à réaliser les démarches administratives du quotidien telles que :

- prestations sociales CAF, CPAM, France Travail...
- les impôts
- les titres d'identité (passeport, CNI...)
- la retraite
- la santé
- la justice
- etc.

À Provins, France Services se trouve dans les locaux de la Sous-Préfecture, 19 rue Sainte Croix.

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

LÉCHELLE PROPRE

La prochaine matinée citoyenne aura lieu le : 16 mars 2024.

RDV à 9h30 devant le foyer rural. Les sacs et les gants vous seront fournis.

RANDONNÉES

Un circuit de randonnée est balisé, il se nomme : le pont de Lunay. Niveau facile, durée 3 heures , 10km.

Les prochaines randos seront annoncées sur panneau pocket.

SOIRÉE VIN CHAUD du 16 décembre 2023

La météo étant clémente, les personnes inscrites étaient au rendez-vous. Elles ont apprécié le vin chaud, le chocolat chaud et le jus de pommes chaud servis dans les éco-cup au logo de la commune et des deux associations. Pour celles et ceux qui ont conservé leur gobelet, merci de le réutiliser lors des prochaines manifestations. De délicieuses pâtisseries accompagnaient ces boissons.

Des crèches étaient exposées dans l'église. Malheureusement les exposantes installées à l'intérieur du foyer rural le même jour n'ont pas eu beaucoup de visiteurs !



Merci à Sandrine et aux enfants qui ont participé à la décoration du sapin.



Dès à présent reprenez la date du 7 décembre 2024 pour un petit marché de Noël et un vin chaud à l'intérieur et devant le foyer rural car l'église sera en travaux.

LA LOI APER et LES ZAER

APER : Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

ZAER : Zones d'Accélération pour le développement des Énergies Renouvelables

L'état n'ayant pas atteint ses objectifs en matière de production d'énergies renouvelables, une loi de mars 2023 a été adoptée : loi APER. Cette loi confère un rôle central aux communes dans la planification du développement des énergies renouvelables et demande de définir des zones d'accélération pour ce développement des énergies renouvelables....

Une délibération confirmant le lancement de cette démarche a été prise le 18 décembre.

LA REMORQUE

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 25 janvier 2024, a reconduit le service de prêt de la remorque aux habitants de la commune qui veulent se débarrasser proprement de leurs tailles d'arbres ou arbustes. Ce service prend du temps aux employés communaux (103 mises à disposition en 2023 : 43 fois la grande remorque et 60 fois la petite) et coûte 1680 euros TTC par an pour faire broyer et évacuer le broyat.

ATTENTION le délai pour vous apporter la grande ou la petite remorque pourra être relativement allongé en période de tonte : tenez en compte (cela veut dire qu'il vous faudra patienter peut-être plusieurs semaines pendant cette période).

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'initiative de Sandrine, Jean-Louis et Jean-Claude, une 1ère fête de la musique s'est déroulée le 21 juin 2023 dans la cour de l'école.

Le programme présenté était varié.

En premier, nous avons pu apprécier les chants préparés par la classe de CM1-CM2 de Mme Mina, sur le thème des différentes périodes de la vie d'ÉDISON.

Nous avons ensuite applaudi les chants des enfants de l'association « loisirs et partage » dirigés par Sandrine.

Pour continuer, un trio musical composé de Jean-Michel (guitariste chanteur), Frédéric (batter), Jean-Claude (clavier) nous ont entraînés sur des airs de rock-soft.

Puis est venu le moment attendu d'écouter deux chanteuses du village : Marie Christine et Annick.

Elles nous ont charmés en interprétant des airs d'hier et d'aujourd'hui, accompagnées musicalement par Fabrice, DJ bien connu dans la région.

L'équipe de Jean-Louis (président du foot de Léchelle) s'est chargée de la restauration et de la boisson, aidée de Sandrine et Zahra.

Chaque participant a reçu un bon pour une collation et une boisson.

Domage, en début de soirée, il a fallu écourter la prestation à cause de la pluie.

Merci à toutes les personnes présentes ce jour-là, les conseillers, les adjoints.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À LÉCHELLE

Association "Rythmes et Mélodies"

Créée début 2024, l'association Rythmes et Mélodies a pour objectif de favoriser la pratique de la musique pour les musiciens et groupes de tous styles et de tous niveaux et de permettre l'organisation d'événements musicaux locaux, notamment pour la fête de la musique.

Pour tous renseignements :

Courriel : cedric.dejeux@orange.fr

LA COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

En fin de journée du jeudi 22 février dernier, tout le monde a pu remarquer une coupure d'électricité qui est intervenue sur l'ensemble de la commune suite aux vents violents.

Le réseau a été rétabli en milieu de nuit, sauf pour les hameaux de Cormeron et Lunay qui ont dû patienter jusqu'au Vendredi début d'après-midi.



LA FLAMME OLYMPIQUE À PROVINS

Cet été, les Jeux Olympiques 2024 auront lieu en France.

À cette occasion, Provins accueillera le relais de la Flamme Olympique **le samedi 20 juillet 2024**



C'est une occasion unique qui ne se représentera pas de si tôt.

Le parcours de la flamme est prévu au sein de la cité médiévale de la Ville Haute.

Son départ aura lieu du Haut de la Tour César, puis, via la cour du Lycée Thibaut de Champagne, elle passera par la Place du Châtel, les remparts pour terminer sa course à l'Office du Tourisme.

Des zones d'animations seront organisées toute la journée en divers lieux : cour du Lycée, Place du Châtel, Porte de Jouy, théâtre des Remparts, aire d'accueil de l'Office du Tourisme.

Venez nombreux à cette manifestation qui se terminera par une soirée exceptionnelle : "les lueurs du temps".

ÉTAT CIVIL

Félicitations à

✧ Théo KALUZNY,
pour son parrainage civil le 21 octobre 2023

✧ Joséphine HALLE & Boris MIRVAUX,
pour leur mariage le 28 octobre 2023

Bienvenue à

✧ Joachim LAPERROUSAZ né le 20 mai 2023

✧ Élina BADUFLE-PELLADÉ née le 20 août 2023

✧ Agathe REDOUTEY-NGUYEN-DINH née le 1^{er} novembre 2023.

AGENDA 2024



✧ **Dimanche 16 juin 2024**
Brocante d'été

✧ **Dimanche 14 juillet 2024**
Animations dans
la cour de l'école

✧ **Dimanche 15 septembre 2024**
Brocante d'automne

✧ **Samedi 7 décembre 2024**
Vin chaud et marché de Noël
Place du Foyer rural

HORAIRES DÉCHETTERIES-RESSOURCERIE-PLATEFORME

LUNDI	FERMÉ	14 H 00 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI	8 H 30 - 17 H 20	
DIMANCHE	FERMÉ	

Nos sites sont accessibles sur présentation d'une carte d'accès. Pour connaître les modalités d'obtention rendez-vous sur notre site internet. Tous les sites sont fermés les jours fériés et le lundi de Pentecôte. Les jours de fermeture exceptionnels seront communiqués sur le site internet.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Seuls les résidus de tontes, feuilles ... sont admis sur les déchetteries suivantes :

BETON - BAZOCHES, BRAY SUR SEINE, GOUAIX, JOUY LE CHÂTEL, MORMANT, VERNEUIL L'ÉTANG, VILLIERS SAINT GEORGES.

Les sites acceptant tous les dépôts de déchets végétaux (branchages, résidus de tonte, feuilles ...) sont :

NANGIS, PROVINS et la plateforme de déchets verts à VULAINES LES PROVINS.

LA RESSOURCERIE

Une zone de réemploi est à votre disposition dans nos déchetteries.

Une nouvelle vie attend vos objets inutilisés, n'hésitez pas à nous les apporter !

NOS SERVICES PROPOSÉS SOUS CONDITIONS :

DEMANDE A FAIRE SUR LE SITE INTERNET

- Broyage des végétaux,
- Broyage du papier,
- Composteur,
- Animation
- Dépôt sauvages,
- Enlèvement de collecte à domicile,
- Amiante,
- Mains de déchets pour des oeufs frais



MÉMO DE COLLECTE 2024



COLLECTE SÉLECTIVE

TOUS LES LUNDIS



ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES JEUDIS

**CHALAUTRE LA GRANDE
LÉCHELLE
SAINT BRICE
SAINT HILLIERS
VILLIERS SAINT GEORGES
VOULTON**



Horaires d'ouverture du siège : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

ATTENTION : Le siège sera fermé tous les samedis de JUILLET et AOÛT et les samedis du week-end de Pâques et de Pentecôte.



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac.



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune.

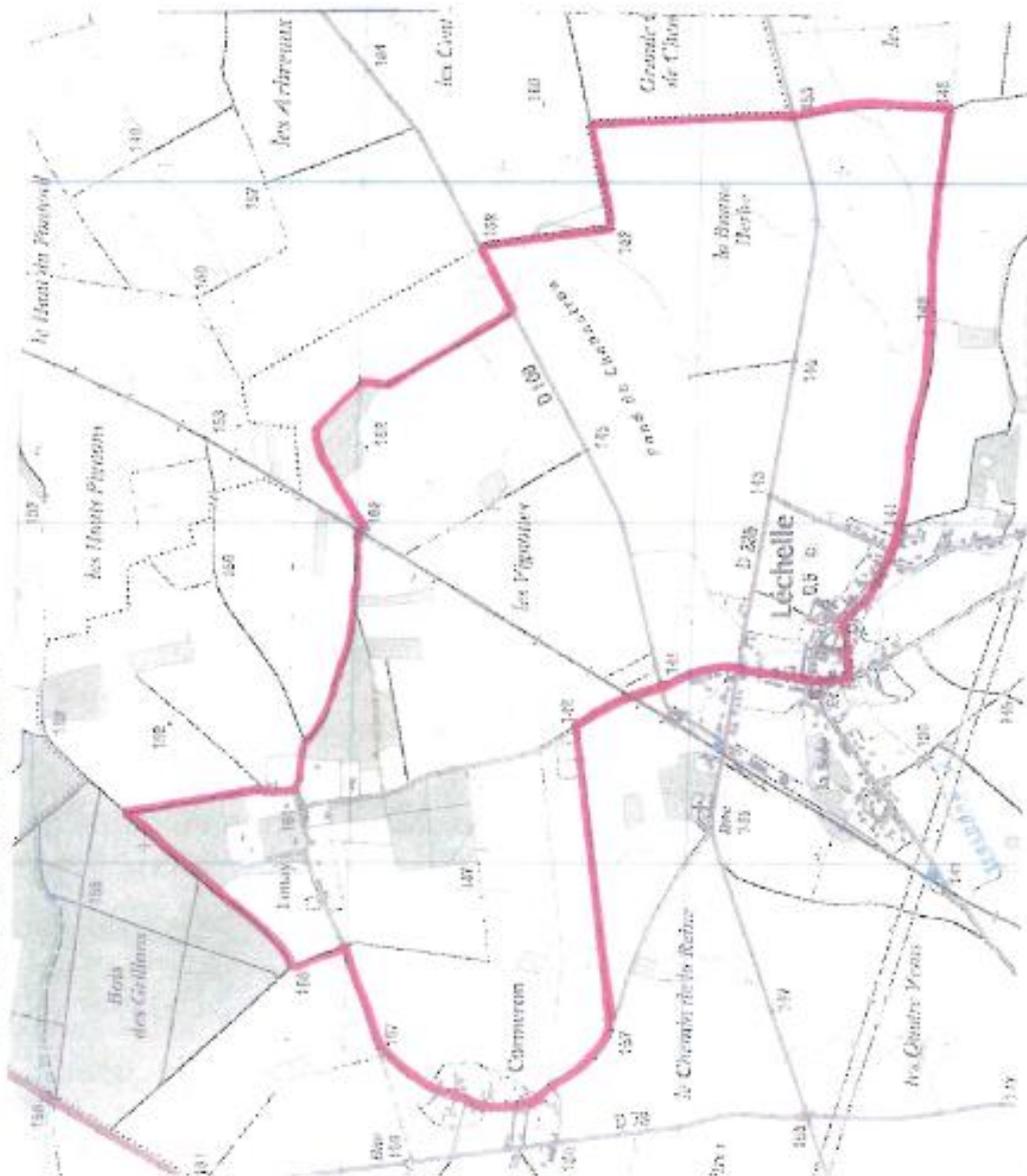


Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte.



Je rentre mon bac une fois vidé.

Randonnée « LE PONT DE LUNAY »



Extrait carte IGN 26160 1 cm = 125 m

La commune de Léchelle ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'accident sur le parcours.

Distance : 10 km
Difficulté : Facile

Durée : 3 h
Baliseage : Jaune

Départ/Arrivée : Léchelle parking du foyer rural
Départ : Depuis le parking, prendre à droite la rue de la traconne en direction du pont.

En chemin :

- La Traconne : Se jette dans la Voultzie au lieu-dit « Les Fontaines »

- Eglise Saint-Aignan : Fondée à l'époque Romaine remaniée aux XIII^e XVI^e XIX^e. Porche rémanié au XVIII^e, la grille de 1777 porte des initiales AM origine inconnue.

- Pont de Lunay : Ouverture en 1905 de la ligne Provins-Esternay qui assurait le transport des personnes et surtout des produits agricoles vers Paris.

Baliseage mode d'emploi :

continuité	
changement de direction	
mauvaise direction	